

**ASSURANCE SANTE ECONOMIQUE ENTREPRISE : FICHE TECHNIQUE****1) Couverture par les compagnies d'assurance des honoraires des experts de crise au moment où l'entreprise connaît des difficultés avant la cessation de paiements**

Les experts de crise sont les experts comptables, les avocats (y compris ceux de l'entreprise), les mandataires ad'hoc, les conciliateurs...

**2) Bénéficiaires : 3 catégories de chefs d'entreprise**

1. Les sociétés : deux types
  - o Les sociétés commerciales de droit français : SARL, EURL, SA, SAS,
  - o Les sociétés libérales (SEL) de droit français : SELARL, SELAFA, SELAS.
2. Les associations, les syndicats professionnels, les OGA,
3. Les entreprises individuelles.

**3) Evènements déclencheurs de la garantie****a. Par les tiers**

- Courrier du Commissaire aux Comptes au dirigeant dans le cadre de la procédure d'alerte
- Convocation du dirigeant par le Président du Tribunal de Commerce
- Droit d'alerte du comité d'entreprise
- Question écrite une fois par an par les actionnaires ou associés représentant au moins 5% du capital

**b. Par le dirigeant**

- Sollicitation d'un mandat ad'hoc ou d'une conciliation auprès du Président du Tribunal de Commerce ou du TGI pour un étalement de dettes : fournisseurs, bancaires, loyers,
- Saisine de la Commission des Chefs de Service Financier (CCSF ou CODECHEF) pour un étalement des dettes fiscales ou sociales
- Prise de rendez-vous au CIP

**4) Six compagnies d'assurance partenaires et sept contrats**

ASSUREURS	AIG	HISCOX	AXA	COVEA RISKS VERSPIRES	COVEA RISKS VERSPIRES	CFDP AON	GROUPAMA
CHAMP D'APPLICATION	LES SOCIETES	LES SOCIETES	LES SOCIETES	LES SOCIETES	LES ENTREPRISES INDIVIDUELLES	LES ENTREPRISES INDIVIDUELLES	LES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Contrats et contacts à télécharger sur [www.entrepriseprevention.com](http://www.entrepriseprevention.com) et sur [www.experts-comptables.fr](http://www.experts-comptables.fr) rubrique « Assurance Santé Entreprise »

**5) Tarifs (à titre indicatif) pour les sociétés**

Un contrat rattaché à la RCMS (responsabilité civile du mandataire social).

La prime varie selon le chiffre d'affaires :

Exemple contrat AIG :

- Garantie RCMS : 250 000 €
- Prise en charge des honoraires des experts de crise : 30 000 €
- Cotisation annuelle : 400 €

9/12/2014

**NOTE SUR LES CONSEILLERS DU COMMERCE EXTERIEUR**

-----

**- PROPOSITION AUX POUVOIRS PUBLICS -**

La France compte 2 000 conseillers du commerce extérieur (CCEF) répartis dans 29 Comités régionaux et départementaux. Au niveau mondial on dénombre 4 300 conseillers présents dans 146 pays. Chacun de ces conseillers devrait s'engager dans une mission citoyenne - action civique - d'accompagnement des entreprises environ deux à quatre jours par an.

Cet accompagnement pourrait consister à :

- sensibiliser aux opportunités de l'export,
- présenter les études de marchés assurées par UBIFRANCE ET L'AFFI et apprécier leur faisabilité
- apprécier leur capacité à développer leurs marchés et l'export,
- présenter les aides existantes,
- donner un carnet de route à ces entreprises pour que l'année suivante les résultats puissent être évalués par les mêmes conseillers.

Il s'agirait d'instaurer un véritable mentoring avec un et pourquoi pas deux conseillers par entreprise visitée et parrainée.

Tous les conseillers nommés par décret sont de très grande qualité et sont bénévoles. Cette mesure n'aurait donc aucun coût pour les Pouvoirs Publics et les entreprises.

Actuellement les conseillers mènent une action de veille sur les dossiers sensibles du commerce extérieur et transmettent leurs informations, avis et recommandations aux Pouvoirs Publics dont ils éclairent les décisions (mission de conseil) et assurent des missions de parrainage leur permettant de partager leur expérience avec les entreprises mais c'est essentiellement le fait des comités départementaux et régionaux.

Aujourd'hui tous les comités disposent d'un référent PME-Parrainage. On relève ainsi trente-trois de ces référents au sein des trente comités existants.

915 parrainages ont été recensés au cours de l'année 2013 et 631 en 2012.

Au total 11 250 heures ont été consacrées par les conseillers des comités régionaux ou départementaux à accompagner des PME.

C'est encore trop peu pour les enjeux actuels car notre déficit extérieur s'élève à plus de 60 milliards d'euros.

Aujourd'hui seulement 120 000 entreprises exportent alors que nous devrions être 250 000 à l'instar de ce qui se passe en Allemagne!

Ces PME parrainées sont identifiées par les partenaires de l'équipe de l'export, à savoir les Conseils Régionaux (27 %), les CCI (21 %), les Pôles de compétitivité (10 %), la Coface (4 %), la Direccte (3 %), le Medef (2 %) les réseaux d'entrepreneurs (2 %), la CGPME (1 %), les fédérations professionnelles (1 %) ...

Les Start-Up que vous avez choisies pour investir, pourraient s'inscrire dans l'équipe de l'export.

**BRICARD-LACROIX & Associés**

11 bis rue d'Edimbourg - 75008 PARIS

Tél 01 44 69 06 06 - Fax 01 44 69 06 90 - Portable 06 61 64 57 00

Email : [agnes.bricard@orange.fr](mailto:agnes.bricard@orange.fr) - Site Internet : [www.bricard-lacroix.com](http://www.bricard-lacroix.com) - Blog [www.agnes-bricard.com](http://www.agnes-bricard.com)